



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « BILAN DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX REGLES DE STATIONNEMENT » (N° 1066) (PCSI)

Séance du 28 mars 2019

Point n° 5

Durant la campagne et les mois qui l'ont suivie, le service de police a tiré un bilan intéressant de cette période de prévention. De nombreux usagers, piétons et automobilistes, ont trouvé cette manière de procéder innovante et l'écho général a été très positif. Il a été constaté que le stationnement illicite était en diminution mais néanmoins pas éradiqué. Il ne le sera jamais si des éléments physiques ne sont pas installés à certains endroits bien spécifiques. Avec le temps, certaines mauvaises habitudes ont repris le dessus et il est à déplorer une recrudescence des infractions. Les contrevenants ont très souvent des excuses telles que : « J'en ai pour trente secondes » ou « Je sors de chez le médecin, je suis malade et je ne peux pas marcher », etc.

Ces dernières années, le montant des amendes d'ordre encaissé est assez régulier, se situant entre CHF 110'000.00 et CHF 120'000.00, mais cependant en-deça des recettes prévues aux budgets. Il est à relever qu'en 2017 et 2018, les absences d'agents pour cause d'accident ou de démissions ont pénalisé la bonne marche du service durant plusieurs mois, impactant de ce fait certaines missions.

L'installation, cet automne, d'horodateurs de dernière génération et d'une nouvelle politique tarifaire augure de bons espoirs quant à la problématique de stationnement, notamment en vieille ville.

Après cette période de prévention, des actions de répression plus fréquentes sont appliquées.

11 mars 2019

Le Conseil municipal